



MAIRIE DE SAINT MARCELLIN EN FOREZ

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU SEANCE DU 04 FÉVRIER 2021

Affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'an deux mil vingt et un, le quatre février à 20 heures, le conseil municipal de la ville de Saint-Marcellin-en-Forez s'est réuni à la salle Bernard Rouby sous la présidence de Monsieur Eric Lardon, maire.

Etaient présents : Eric LARDON, Alain THOLOT, Hélène DE SIMONE, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Pierre PASQUIER, Christiane CLUZEL, Marc COMBETTE, Claude TOUILLOUX, Odile PHILIPPON, René MEASSON, Martine CHARLES, Henri CELLIER, Arnaud DE MAZENOD, Marie-Pierre SEON, Christelle PLUCHAUD, Stéphane VILLARD, Margot SOLVIGNON, Frédéric PER, Florence CHEUCLE, Corinne VERDIER, Florence GAVARD, Anabel FOURNIER-FAURE

Etaient absent(s) : Jean-Baptiste GOUJON,

Etaient excusé(s) : Marcelle DJOUHARA, Serge TRIOULEYRE

Avaient donné procuration : Marcelle DJOUHARA à Christiane CLUZEL, Serge TRIOULEYRE à Claude TOUILLOUX

24 conseillers (sur 27, en exercice et régulièrement convoqués) étant présents, le Conseil peut légalement se réunir et délibérer.

Délibération	IDENTITE DE LA DELIBERATION	Nature du Vote	Décision
2021-02-006	RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021 - BUDGET DE LA COMMUNE	Pour : 0 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION NON SOUMISE AU VOTE
2021-02-007	MODIFICATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES	Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h16.

Le Maire,
Eric LARDON